

# LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPECES  
A ENJEUX  
POUR LA SANTE HUMAINE

## Dans ce numéro

Ce que la chenille processionnaire nous dit de nos sociétés

Perception du contrôle biologique contre les plantes invasives en France

1<sup>ère</sup> brochure de l'observatoire des chenilles processionnaires

Rapport pollen moisissures 2021

## CE QUE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE NOUS DIT DE NOS SOCIÉTÉS

Actualité

À l'occasion de la deuxième édition de « Détours des sciences », le chercheur J. Rousselet de l'INRAE a pu synthétiser 15 ans de recherches dans une présentation s'intitulant : Environnement et être humain : ce que la chenille processionnaire nous dit de nos sociétés.

Lors de son intervention le scientifique présente les chenilles de processionnaires, insectes urticants et défoliateurs posant de plus en plus de problèmes en santé humaine, animale et végétale. L'augmentation de leurs impacts est liée au fait que leurs populations deviennent localement plus abondantes ou colonisent des territoires où elles étaient précédemment absentes. Notre environnement nous apparaît alors altéré et hostile. En fait, changement climatique, intensification des échanges commerciaux, urbanisation sont des phénomènes planétaires qui modifient l'équilibre des écosystèmes. Le simple achat d'une plante d'ornement peut être à la base d'un changement imperceptible mais durable de l'environnement. C'est ce que nous disent ces chenilles.

Lors de cette édition du Détours des sciences des sujets de notre quotidien sont abordés tels que : l'environnement, la santé et le bien-être. **Retrouvez cette conférence sur [YouTube](#)** (Conférence chenilles de 4:46 à 5:10).

## PERCEPTION DU CONTRÔLE BIOLOGIQUE CONTRE LES PLANTES INVASIVES EN FRANCE

Sciences

Le contrôle biologique dit "classique" (CBC) qui consiste en l'introduction d'un agent de contrôle biologique provenant de la zone d'origine de la plante invasive dans le milieu colonisé par cette plante, n'est que très rarement utilisé pour la gestion des plantes exotiques envahissantes (PEE) en Europe. Son utilisation est surtout limitée à la gestion des insectes nuisibles envahissants. A l'heure actuelle, en France métropolitaine aucun programme de CBC contre les PEE n'a été mis en place.

Une enquête de V. Lesieur du CSIRO a été menée auprès de plus de **400 personnes (agriculteurs, gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs) en France sur les connaissances et la perception du CBC contre les PEE<sup>1</sup>**.

55% des scientifiques, 82% des agriculteurs et 71% des gestionnaires de milieux naturels ne connaissent pas le CBC contre les PEE. Ce qui représente 71 % du panel interrogé. De plus, la majorité des participants (72%) a indiqué ne pas être suffisamment informée sur cette méthode.

Les interrogés ont identifié les 3 PEE les plus problématiques comme étant la Renouée du Japon (*F. japonica*), les Jussies (*Ludwigia* sp.) et l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*). La quasi-totalité des 10 espèces des espèces reconnues comme les plus préoccupantes à l'échelle nationale a fait ou fait actuellement l'objet d'un programme de CBC en dehors de France. Pour 7 espèces invasives ciblées, le CBC offre un potentiel intéressant.

Par exemple, pour **l'Ambroisie à feuille d'armoise, la présence de la chrysomèle *Ophraella communa* en Chine et en Italie s'est révélée particulièrement efficace pour le contrôle de cette PEE. Au niveau européen, le CBC de l'Ambroisie par *O. communa* permettrait d'économiser plus d'1 milliard d'euros. [Schaffner et al. \(2020\)](#).**

Les résultats de cette enquête confirment le manque de connaissances du CBC par les utilisateurs potentiels. Cette méconnaissance pourrait expliquer la non-adoption de cette méthode en France. Pour rassurer ces différents acteurs, il conviendrait de mieux communiquer sur l'évaluation des risques réalisée à toute introduction d'un agent de CBC, en expliquant, notamment, les méthodes d'évaluation et la fiabilité de ces méthodes. **Deux études récentes ont déterminé qu'à ce jour, moins de 1% de toutes les introductions d'agents de CBC contre les PEE ont eu ou peuvent avoir un impact sur les populations de plantes non ciblées [Suckling et al. \(2014\)](#) et [Hinz et al. \(2019\)](#). Comme toujours, la Science nous aide à estimer les bénéfices-risques liés à l'utilisation de ces méthodes.**

L'Observatoire des chenilles processionnaires publie sa première brochure pour reconnaître et savoir se protéger des Processionnaires du pin et du chêne.

Ce document, élaboré par l'équipe de l'Observatoire avec l'aide de son **comité technique\***, synthétise les informations biologiques et morphologiques permettant de reconnaître les deux espèces de processionnaires. Vous pourrez également y trouver leurs impacts sanitaires et environnementaux ainsi que les moyens de s'en prémunir.

Ce document est utilisable par tous et facilement imprimable ou diffusable via **notre nouvelle page documentation sur [chenille-risque.info](http://chenille-risque.info)**.

\*Le saviez-vous ?

Le comité technique de l'Observatoire des chenilles processionnaires regroupe environ 25 experts nationaux (opérateurs de terrains et professionnels de la santé, de l'environnement, de la forêt, scientifiques, etc.) qui représentent leurs structures lors de 2 réunions annuelles. Une page leur sera bientôt dédiée sur notre site pour les présenter.



## RAPPORT POLLEN MOISSISSURES 2021

À l'occasion de la **journée française de l'allergie du 22 mars 2022**, les organismes de surveillance des pollens et moisissures dans l'air ambiant, l'Association des Pollinarius Sentinelles de France (APSF), la Fédération Atmo France (regroupant les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), publient le rapport de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant en 2021.



**Les pollens ont été bien présents en 2021 et les conditions météorologiques contrastées ont favorisé leur diffusion tout au long de l'année.**

En début d'année, les pollens d'aulne et de noisetier ont été présents précocement et très fortement dans l'air. Par la suite, des quantités importantes de pollens de cupressacées ont été relevées fin février-début mars autour de la Méditerranée, avec des risques d'allergie qui sont restés très élevés pendant plusieurs semaines. La fin de l'hiver a été printanière avec des records de douceur fin février, ce qui a favorisé, dans le sud du pays, l'explosion des concentrations des pollens de cupressacées et de frêne. Les pollens de bouleau ont aussi gêné fortement les personnes allergiques avec un fort démarrage fin mars-début avril. Les pluies du mois de mai ont favorisé la croissance des graminées, dont le pollen a causé de fortes allergies dès fin mai et ce, pendant plusieurs semaines sur toute la France. En août et septembre, les pollens d'ambroisie étaient bien au rendez-vous avec des concentrations qui sont restées élevées encore cette année. **Les quantités de pollens d'ambroisie sont en augmentation en 2021 sur la plupart des sites de mesure.**

**Retrouvez toutes les données et les commentaires détaillés dans le rapport.**

### SOURCES D'INFORMATION

1. **Lesieur (2021).** [Contrôle Bio des Plantes Invasives: Connaissances et perception du contrôle biologique contre les plantes invasives en France.](#)

### RÉDACTION :

Alexandra MARTIN  
Marilou MOTTET  
Alice SAMAMA



### CONTACT :

[especes-risque-sante@fredon-france.fr](mailto:especes-risque-sante@fredon-france.fr)

Tél : +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables ici

### EN BREF

- Suite à la découverte de deux foyers d'Ambroisie trifide en expansion en 2021, la **préfète de l'Ain a pris, à l'initiative de l'ARS, un arrêté très restrictif** visant l'éradication précoce de cette plante sur le département. Pour mémoire, l'Ambroisie trifide a un pollen allergène et est également une des pires invasives pour l'agriculture. [En savoir plus.](#)
- **Le département de Hautes-Pyrénées (65)** en Occitanie a publié son **arrêté** relatif à la lutte contre les ambrosies ce qui amène à 60 le nombre de départements possédant un arrêté préfectoral « ambroisie » : [retrouvez sur la liste des arrêtés préfectoraux ambrosie en France](#)
- L'INRAE réalise une **nouvelle enquête auprès des communautés territoriales**, afin de suivre l'évolution des pratiques et des besoins concernant la **gestion de la Processionnaire du pin du 1er mars au 30 avril 2022** : <https://sondages.inrae.fr/index.php/451822>